



**Département de la Haute Corse
Commune de Piedicorte-di-Gaggio**

**PROCES VERBAL
Séance du dimanche 02 mai 2021**

<u>Nombre de membres en exercice</u> : 7	L'an deux mille vingt-et-un et le deux mai, l'assemblée régulièrement convoqué le 26 avril 2021, s'est réunie sous la présidence de Jean Marie ANTONETTI
<u>Présents</u> : 4	
<u>Votants</u> : 6	<u>Sont présents</u> : Jean Marie ANTONETTI, Paul José LEONETTI, Jean Pierre ROUBY, Roland VINCENTI <u>Représentés</u> : Joseph ANTONETTI, Pauline MAYALI <u>Excuses</u> : <u>Absents</u> : Don Pierre ALESSANDRI, <u>Secrétaire de séance</u> : Jean Pierre ROUBY

Le quorum étant atteint la séance débute à 13h30.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du PV du conseil municipal du 11 avril 2021
- 2) Présentation de l'étude d'avant-projet de rénovation du réseau d'eau potable - délibération
- 3) Rénovation de l'église phase 3 : réunion avec l'architecte
- 4) Fleurissement du village – Heures complémentaires
- 5) Projet "Aire de jeux d'enfants"
- 6) Questions diverses
 - a) Point sur le compte de trésorerie de la commune
 - b) CR du conseil communautaire ORIENTE
 - c) Gouttières de l'église
 - d) Panneaux d'entrée du village
 - e) Elections territoriales
 - f) Pont de Piedicorte
 - g) Locaux ordures ménagères
 - h) Remise en état des bassins de la fontaine
 - i) Bancs publics

1) APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2021

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal, par son vote :

Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0

adopte le PV du conseil municipal du dimanche 11 avril 2021.

2) PRESENTATION DE L'ETUDE D'AVANT-PROJET DE RENOVATION DU RESEAU D'EAU POTABLE – DELIBERATION

DELIBERATION : Réhabilitation des infrastructures d'eau potable : Réfection du réseau de distribution & installation de compteurs individuels - **DE 2021 010**

Le Maire présente une étude d'Avant-Projet dressée par le Bureau d'Etudes Techniques POZZO DI BORGO dont le montant s'élève à la somme de **570 000,00 EUROS HT** et **629 800,00 EUROS TTC** se répartissant comme suit :

Estimation prévisionnelle	468 000,00 €
Honoraire Maîtrise d'œuvre	37 500,00 €
Missions complémentaires	27 500,00 €
Aléas et imprévus	37 000,00 €
Dépense subventionnable	570 000,00 €
TVA 10%	46 800,00 €
TVA 20%	13 000,00 €
TOTAL	629 800,00 €

Il demande au Conseil de délibérer et de décider des dispositions à prendre pour la réalisation de ces travaux.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Subventions	%	Euros
Collectivité de Corse (CDC)	90 %	513 000,00
Agence de l'eau		
Part contributive de la commune y compris TVA	10 %	116 800,00
TOTAL		629 800,00

Le Conseil ouï cet exposé et après en avoir délibéré,

par son vote :

Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0

- **Approuve** dans toute sa teneur l'Etude d'Avant-Projet dressé par le Bureau d'Etudes Techniques POZZO DI BORGO s'élevant à la somme de **570 000,00 EUROS HT** et **629 800,00 EUROS TTC** se répartissant comme suit :

Estimation prévisionnelle	468 000,00 €
Honoraire Maîtrise d'œuvre	37 500,00 €
Missions complémentaires	27 500,00 €
Aléas et imprévus	37 000,00 €
Dépense subventionnable	570 000,00 €
TVA 10%	46 800,00 €
TVA 20%	13 000,00 €
TOTAL	629 800,00 €

- **Approuve** le projet de plan de financement qui lui est soumis.
- **Sollicite** de :
 - La Collectivité de corse
 - L'agence de l'eau

L'inscription à un prochain programme d'investissement et l'octroi des subventions détaillées ci-après :

Subventions	%	Euros
Collectivité de Corse (CDC)	90 %	513 000,00
Agence de l'eau		
Part contributive de la commune y compris TVA	10 %	116 800,00
TOTAL		629 800,00

- **Prend l'engagement** de réaliser par voie d'emprunt ou sur fonds disponibles, sa part contributive déductions faites des subventions ou allègements qui lui seront accordés.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

POUR COPIE CONFORME

3) RENOVATION DE L'EGLISE PHASE 3 : REUNION AVEC L'ARCHITECTE

Suite à la signature d'un avenant au marché public pour désigner le Maître d'œuvre pour la rénovation de l'église Santa Maria Assunta, une rencontre avec l'architecte, Sébastien CELERI, est programmée le mardi 11 mai afin de présenter le dossier de lancement de la phase 3 de cette rénovation (réfection des murs d'enceinte).

4) FLEURISSEMENT DU VILLAGE – HEURES COMPLEMENTAIRES

Au vu de la délibération **DE_2020_024** du 27 juin 2020 (Indemnités horaires pour travaux supplémentaires) qui prévoit d'instaurer des indemnités pour travaux supplémentaires aux Agents Techniques Territoriaux, le conseil convient d'attribuer 5 heures complémentaires mensuelles pendant la saison d'entretien des plantes du village à Anabel Ribeiro Da Costa.

5) PROJET "AIRE DE JEUX D'ENFANTS"

Le projet d'une aire de jeux d'enfants est lancé. Pris en charge financièrement par la communauté de commune de l'ORIENTE, il sera étudié très prochainement par le cabinet

d'étude désigné par la Comcom (lieu à préciser selon les normes de sécurité officielles, accessibilité, etc.).

6) QUESTIONS DIVERSES

a. Point sur le compte de trésorerie de la commune

Après moultes interventions auprès du cabinet du Président du Conseil Exécutif de Corse pendant plusieurs mois et envoi de pièces justificatives aux services, la subvention prévue par le Conseil Départemental de Haute Corse a enfin été retrouvée et versée sur le compte de la commune. Prévues au départ pour un montant de 69 210 €, cette subvention s'élève, après recalcul, à 62 142,85 € et permettra de rembourser (en 2023) le prêt de 90 000 € qui a été contracté à la Caisse d'Épargne pour compenser son absence en mai 2020. A ce jour le compte de la commune s'élève à **252 366,86 €**

b. CR du conseil communautaire ORIENTE

Le Conseil de la Communauté des Communes de l'ORIENTE s'est tenu le 16 avril 2021. Il a été presque essentiellement consacré au vote du compte de gestion, du compte administratif et du budget primitif 2021. Ce dernier se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total des dépenses : 3 305 199, 15 €

Total des recettes : 3 305 199, 15 €

Résultat reporté : 0 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Total des dépenses : 3 721 401, 97 €

Total des recettes : 3 721 401, 97 €

Dont Résultat reporté : 921 710, 27 €

Le conseil communautaire a également voté le taux de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) pour l'exercice 2021 qui passera de 9% à 12 %.

c. Gouttières de l'église

Avec la rénovation du toit, les gouttières de l'église ont été changées en 2014. La gouttière haute côté ouest s'étant tordue et décrochée, contact a été pris avec la société *Tetti e Teghje* (entreprise COSTA de Borgo) qui a opposé une fin de non-recevoir.

Un devis de remise en état a été demandé à l'entreprise « Alu Gouttière » et une déclaration a été faite à l'assurance AXA de la commune. A suivre...

Gouttière façade ouest



d. Panneaux d'entrée du village

Suite aux dégradations et inscriptions malveillantes sur les panneaux de signalisation à l'entrée du village (côté Altiani) et dépôt d'une plainte à la gendarmerie, la remise en état a été effectuée... en espérant que de tels actes peu citoyens ne se reproduiront plus !



Avant



Après

e. Elections territoriales

Les élections territoriales se tiendront les dimanches 20 et 27 juin 2021.

La date limite des inscriptions sur la liste électorale est fixée au 14 mai en application de l'article L.17 du code électoral.

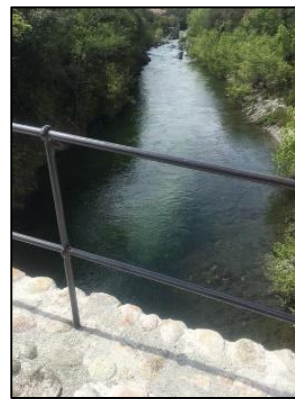
Le décret portant convocation des électeurs a été affiché.

La commission de contrôle des listes électorales se réunira impérativement entre le jeudi 27 et le dimanche 30 mai 2021 (article L.19 du code électoral).

f. Pont de Piedicorte

Les travaux de réfection du Pont de Piedicorte (dossier initié et élaboré par la commune et pris en charge par la Comcom ORIENTE) sont totalement achevés... Les quelques photos ci-dessous attestent de la beauté de cet ouvrage d'art du patrimoine communal de Piedicorte-di-Gaggio.

Le conseil communal adresse ses remerciements au Président de la Comcom, Jean-Claude FRANCESCHI, pour la conduite et l'aboutissement réussi de ce projet.



g. Locaux ordures ménagères

Les deux lieux de dépôt des ordures ménagères sont en cours de finition. Les boiseries vont être installées sous peu.



Par ailleurs, le conseil municipal a approuvé le projet de réinstallation de poubelles et de cendriers publics, sous condition de la définition d'un cahier des charges précis (lieux d'implantation dans le village, choix d'un prestataire de service, coût annuel pour la commune, ...). Ce projet est mis à l'étude sous la responsabilité d'un conseiller et sera définitivement examiné lors du prochain conseil municipal.

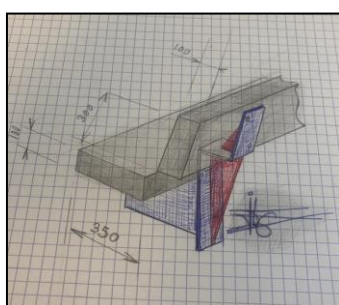
h. Remise en état des bassins de la fontaine

La remise en état complète des bassins (joints, étanchéité, ajustage des pierres, enduit) de la fontaine du village est en cours d'achèvement.



i. Bancs publics

Suite aux propositions techniques de l'un de nos concitoyens, le conseil municipal a adopté le projet de changement des trois bancs du monument aux morts. D'autres bancs publics pourront être installés plus tard dans le village.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 17h45 heures.